



Prestation compensatoire rétroactivité

Par Nadou49

Bonjour,

Je suis séparée depuis plus de 6 mois, mon ex conjoint n'a versés aucune somme depuis 6 mois.

2 enfants à charges 16 et 18 ans

Une année de prépa à payer, 1600 euros, pour mon ainée sans aucune bourses .

Suis-je en droit de demander la somme rétroactive non versée depuis 6 mois ?